

## Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2016 de la CACEM

Saisine  
05 février 2016

Les membres du Conseil de Développement se sont réunis en plénière le vendredi 05 février 2016 en vue de débattre sur les orientations budgétaires de la CACEM, proposées pour l'année 2016.

Suite à la présentation effectuée par la Direction Budget et Finances de la CACEM notamment les éléments relatifs à l'analyse financière et, après échanges, ils considèrent, concernant le cadrage du budget principal, **l'hypothèse deux**, comme étant la plus réaliste et plus raisonnable.

Il conviendrait, cependant, de conserver, en affichage, l'hypothèse 1 car celle-ci permet de mettre en avant les risques financiers auxquels serait confrontée la CACEM si cette hypothèse était retenue.

Les membres du CDAC, conscients du contexte financier contraint actuel, abondent dans la démarche visant à **trouver de nouvelles ressources**.

Les pistes avancées sont les suivantes :

- **Révision du Fonds d'Investissement Routier et des Transports (FIRT), par les instances politiques locales** (taux et répartition) – *Avis identique émis lors du DOB 2015.*
- **Augmenter le taux de la TSC** (Taxe Spéciale de la Consommation sur les carburants) – A voir avec l'instance délibérative : la Collectivité Territoriale de Martinique.

Par ailleurs, concernant le Transport, les propositions suivantes ont été émises :

- Etudier la possibilité de mise en place d'un système de zonage afin que tout un chacun (résident et non-résident du Centre) puisse contribuer aux dépenses liées au service de transport ;
- Etudier la possibilité de répertorier le coût de la fraude sur le prix de vente du ticket.

Tania MARCELLUS JEAN-ALEXIS

